

Scolarisation inclusive au collège

Enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV)

Élèves issus de familles itinérantes et de familles sédentarisées depuis peu, ayant un mode de relation discontinu à l'école (circulaire n°2012-142 du 2 octobre 2012).

Unité pédagogique spécifique (UPS)

Dispositifs d'accompagnement à la scolarité à destination des EFIV, animés par des personnels spécifiquement formés à ce public.

Le centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (Casnav), service du rectorat de Clermont-Ferrand, apporte son expertise pédagogique aux différents acteurs concernés par la scolarisation des EFIV.

Il accompagne les équipes scolaires dans la mise en œuvre du parcours **inclusif** des EFIV, notamment concernant :

- l'organisation de la scolarité des EFIV (suivi des dispositifs de scolarisation, préconisation pour l'accueil des élèves et l'adaptation des parcours scolaires, aide aux procédures d'orientation) ;
- l'accompagnement des équipes éducatives (organisation de formations, conseil pédagogique, conception et mise à disposition de ressources) ;
- le suivi de projets (coopération avec les associations, partenariats).

 ce.casnav@ac-clermont.fr

 04 73 99 35 08

 <http://www.ac-clermont.fr/ecole-inclusive/enfants-allophones-nouvellement-arrives-itinerants-et-du-voyage/>

Enfants issus de familles itinérantes, voyageurs dans les faits et dans la culture, certains élèves vivent avec leurs familles des conditions de vie souvent difficiles liées à des problèmes de stationnement et d'exclusion.

L'École, si elle constitue un enjeu important pour les familles du Voyage, représente ce milieu étranger où les enfants vont très rapidement découvrir et mesurer leur différence. La scolarisation fonctionnera toujours comme un trait d'emprunt à une autre culture, la culture des sédentaires, la culture de l'Écrit.

Autant de paramètres que l'Établissement doit prendre en compte afin de mettre en place une organisation favorable à l'épanouissement et aux apprentissages de ces élèves.

Scolarisation inclusive au collège

GESTION ADMINISTRATIVE ET ACCUEIL DANS L'ÉTABLISSEMENT

- Inscrire les élèves dans leur classe d'âge (sauf redoublement exceptionnel pour immaturité importante, maintien en 6^e une année supplémentaire pour élèves lecteurs).
- Inscrire deux EFIV maximum par classe ; un seul si possible.
- Affecter chaque EFIV dans un groupe-classe fixe à l'année pour l'aider à se construire des repères et à tisser des liens avec les autres élèves.
- Inscrire le nom des élèves dans les listes de classe au même titre que chaque élève scolarisé.
- Coller dans le cahier d'appel de la classe l'emploi du temps de soutien des EFIV de la classe, afin que les enseignants sachent sur quelles heures de cours les EFIV doivent être présents en classe ordinaire (ce qui est indispensable pour noter correctement leurs absences).
- Faire visiter les locaux aux élèves à leur arrivée au collège.
- Les aider à identifier les personnes-clés (chef d'établissement, CPE, secrétaire, assistante sociale, infirmière, professeur principal) par leur nom et par leur fonction (construire avec eux un trombinoscope, par exemple).
- Favoriser un climat de confiance réciproque.
- Expliquer le règlement de l'établissement.
- Définir si possible une personne-référente qui permettra le lien entre le collège et la famille du voyage (enseignant, assistant d'éducation).

ACCUEIL EN CLASSE

« L'inclusion dans les classes ordinaires constitue la modalité principale de scolarisation. Elle est le but à atteindre, même lorsqu'elle nécessite temporairement des aménagements et des dispositifs particuliers. »

Circulaire n°2012-142 du 2 octobre 2012

- Montrer à l'élève qu'il est attendu et accueilli dans la classe en lui donnant quelques petits signes de reconnaissance et d'humanité (en s'adressant à lui nominativement, par exemple).
- Connaître le nom et le prénom de chaque élève.
- Être capable de parler des élèves de manière individuelle et non collective.
- Noter systématiquement les absences des élèves dans la classe, s'ils doivent être en cours à ce moment-là.
- Éviter d'isoler le(s) élève(s) dans la classe, ou éviter qu'ils se mettent eux-mêmes à l'écart.
- Ne pas les laisser sans occupation.
- Avoir systématiquement une activité à proposer à chaque élève, même s'il ne s'agit pas d'une activité écrite ou ayant demandé un support particulier.
- Les inclure le plus possible dans les activités de la classe (à l'oral en particulier).

MATÉRIEL

- Vérifier que l'élève ait un cahier pour les cours (lui proposer d'avoir un cahier unique pour l'ensemble des cours en classe ordinaire peut être le plus simple dans un premier temps).

Scolarisation inclusive au collège

Choisir un format 24x32 qui permet de pouvoir coller des feuilles A4 en évitant les découpages, donc les manipulations inutiles.

- Avoir en classe du petit matériel indispensable (stylos, crayons, ciseaux, règle, colle, crayons de couleur) pour pallier les manques ou les oublis de l'élève.
- En cours de mathématiques, pour les élèves les plus faibles, il peut être pratique de fournir à chaque élève un fichier individuel en fonction de son niveau de compétences, fichier acquis par l'établissement.

GESTION DE LA CLASSE

POUR TOUS LES ENSEIGNANTS

- Mettre en place un tutorat par un ou plusieurs élèves de la classe pour aider les élèves à se repérer dans les habitudes scolaires (repérage des heures et des salles de cours, gestion du matériel en classe, compréhension des consignes)
- Mettre en place des binômes entre EFIV et bons élèves selon le principe de la « complémentarité des compétences ».

POUR LES PROFESSEURS PRINCIPAUX

- Être vigilant concernant les incompréhensions mutuelles des élèves sédentaires et voyageurs et les survivances de stéréotypes, de peurs engendrés par la méconnaissance de l'autre.
- Utiliser l'heure de vie de classe pour discuter d'incompréhensions entre élèves sédentaires et voyageurs et informer les élèves sur leurs différences respectives et le mode de vie de chacun.

SUIVI DES ÉLÈVES

- Se tenir informé du travail effectué par l'élève dans les autres cours (par consultation du cahier de l'élève commun à toutes les matières, par exemple).
- Évaluer le plus régulièrement possible le travail de l'élève en notant, par exemple, une appréciation sur son cahier, ou en adoptant une grille de notation adaptée à ses compétences.
- Rendre compte de ces évaluations au(x) conseil(s) de classe de l'élève, sur son livret individuel de compétences et sur son bulletin trimestriel.

APPRENTISSAGES

POUR TOUS LES ÉLÈVES

- Avoir des exigences adaptées à la mesure des compétences de chaque élève et augmenter ces exigences progressivement, en fonction des progrès de l'élève.
- Valoriser le travail et les compétences des EFIV au sein de la classe, même si celles-ci semblent faibles par rapport à leur classe d'âge.

Scolarisation inclusive au collège

- Aider l'élève à devenir plus autonome en ritualisant certaines tâches, en uniformisant la présentation des consignes et des activités, en utilisant des codes identiques durant toute l'année.
- Proposer des activités assez courtes et variées (pas plus de 20 min pour une même activité).
- Alternier les activités : repérage et lecture, écriture, activités ludiques, manipulation, oral, etc.
- Varier les supports : textuels et visuels, documents créés et documents authentiques, jeux éducatifs, etc.
- Utiliser des supports de primaire débarrassés de toutes les illustrations inutiles renvoyant trop clairement à un contexte enfantin, voire utiliser le même contenu mais remis en forme de manière plus synthétique (ce qui évitera le refus des élèves de faire « un travail de bébé »).
- Varier les consignes et les présentations autour d'un même objectif d'apprentissage.

POUR LES ÉLÈVES NON-LECTEURS

- Mettre à leur disposition des outils (collés dans leur cahier) qui les aideront à comprendre les consignes et à devenir plus autonomes :
 - alphabet dans les quatre graphies (majuscules et minuscules scriptes, majuscules et minuscules cursives) ;
 - tableau de codage en images des consignes principales et récurrentes (écris, lis, colorie, souligne, entoure, découpe, colle) ;
 - liste comportant les jours de la semaine, les mois de l'année, les nombres de 0 à 100, etc.
- Systématiser des tâches simples (écrire la date, souligner la date, coller les feuilles en classe, reprendre le travail non terminé de la séance précédente, vérifier les devoirs réalisés) qui permettent de donner des repères à l'élève et de l'aider à intégrer un comportement scolaire.

QUAND LA RELATION EST INSTALLÉE ENTRE EFIV ET ENSEIGNANT

- Responsabiliser les EFIV en leur attribuant des tâches qui les valorisent au sein de la classe.
- Travailler sur des contenus interculturels en classe pour favoriser les échanges, une connaissance et une compréhension mutuelles entre élèves sédentaires et voyageurs.

POUR LES ENSEIGNANTS

- Se tenir informé des actions de formation proposées par le Casnav en consultant notamment le Plan académique de formation sur GAIA).
- Demander auprès de son chef d'établissement l'organisation d'une action de formation spécifique (formation d'initiative locale ou FIL).